



Affiliée à la Fédération  
Internationale de Boules

# Ligue Bouliste Régional du Grand Est

[www.lbr-grand-est.fr](http://www.lbr-grand-est.fr)

## ASSEMBLEE GENERALE DE LA LBR DU GRAND EST

3 décembre 2022

### N/ Réf :

ADM/AG/CR\_AG20231203

### Destinataires :

Les membres du Comité Directeur  
et les présidents des AS de la LBR  
du Grand Est

### Président :

Antoine VELASCO  
25 Avenue Merlin  
57100 THIONVILLE  
[lbrgrandest@orange.fr](mailto:lbrgrandest@orange.fr)  
Tél : 07 87 57 85 14

### Secrétaire :

GRELIER Thierry  
4 rue de l'Abbé Mangin  
57420 FLEURY  
[thierry.grelier@free.fr](mailto:thierry.grelier@free.fr)  
tel : 06 07 09 29 31

### Trésorier :

Adrien STAUFFER  
71 rue du Civray  
57800 Freyming-Merlebach  
[alepresident@free.fr](mailto:alepresident@free.fr)  
tel : 0675413350

[jeanpierre.gaspiretti@wanadoo.fr](mailto:jeanpierre.gaspiretti@wanadoo.fr)

tel : 06 33 36 89 67

### Responsable BOULY :

GERARDIN Jean – Yves  
1 rue Saint Exupéry  
88800 VITTEL  
[jy.gerardin@orange.fr](mailto:jy.gerardin@orange.fr)  
tel : 06 14 34 86 68

La séance est ouverte à 14h00 par Thierry GRELIER qui remercie la section ASPTT Nancy d'avoir mis à disposition la salle de réunion du boudrome rue Mac Mahon pour effectuer cette réunion et procède à l'appel des membres de l'Assemblée Générale (CBD + AS) : (selon tableau en annexe)

**Présents (20) / Représentés (7) / Absents (5) - Le quorum est atteint : 27/32.**

Thierry GRELIER propose qu'à partir de l'année prochaine un mail 'enquête' sera envoyé à chaque club afin d'avoir un retour obligatoire à la participation ou pas à l'AG.

### **Rapport Moral du Président**

Pour commencer son rapport moral le président souhaite comme à son accoutumé que l'Assemblée Générale observe une minute de silence en mémoire de nos proches et amis boulistes disparus au cours de la saison dernière jusqu'à ce jour.

Il rappelle rapidement que les questions des AS et/ou de joueurs vers la FFSB doivent respecter la hiérarchie. Les AS remontent à leur CBD qui juge de la pertinence de la demande pour envoyer à la LBRGE qui consolide et regroupe les demandes à remonter éventuellement à la FFSB si nécessaire.

Afin de préparer l'Assemblée Générale, il indique et se félicite qu'un Comité Directeur a eu lieu ce matin et qu'un point a été fait avec chaque responsable des commissions de la Ligue (16 personnes y ont participé).

Pas de modifications du comité Directeur :

- Président : Antoine VELASCO
- Président délégué : Jean-Marie LHUILLIER
- Vice-Présidents : Présidents de CBD
- Trésorier : Adrien STAUFFER - Adjoint T : Claude HAAG
- Commissaire aux comptes : Raymond FABINI
- Secrétaire : Thierry GRELIER - Adjoint S : Claude MURAT
- Responsable BOULY + site web : Jean Yves GERARDIN

Retour des décisions du matin (entre les membres du Comité Directeur et des présidents de Commission) :

- Sportive : **Didier ERNST** - Jean Marc ROUFET – Gilles MARTIN
  - ▶ Quelques réponses tardives de certains clubs pour la gestion du calendrier ; discussion rapide sur le championnat Ligue M3 car absence de réponses de la FFSB sur l'organisation des compétitions (mise en demeure de la FFSB car aucune réponse de leur part), attente de l'AG de la FFSB et du retour d'expériences des autres ligues.
- Féminine : **Nadège FLECHSIG** – Celine GOLLY
  - ▶ Open en deux grands secteurs (Vosges-Alsace ; Meurthe-et-Moselle & Moselle) ; date et lieu à définir pour les départements 54 et 57 mais avant la fin février. Plus de chauffage dans les boudromes de Thionville et de Clouange. Informations à venir par le président de la LBR la semaine prochaine.
- Jeunes : **Claude MURAT** – Christian CACHOUX
  - ▶ Claude s'excuse de ne pas être présent lors cette AG et de ne n'a pas avoir réussi à organiser une réunion pour regrouper tous les jeunes cette saison.
  - ▶ Il regrette de ne pas avoir eu de réponse malgré l'envoi des informations sur les différentes compétitions. Il demande à minima d'avoir une réponse, que celle-ci soit négative ou positive.

- ▶ Il a participé à la réunion du 20 août 2022 concernant les réformes des jeunes. Les principales informations qui peuvent nous concerner sont : la suppression du championnat de France triple U18, les U18 pourront jouer en adultes, des animations dédiées aux jeunes seront réalisées, il y a possibilité pour les jeunes de participer à des animations dans d'autres régions.
  - ▶ Pour la saison 2022/2023 nous avons 3 U9 (UBM), 4 U11 (Clouange et UBM), 1 U13 (ASPTT), 1 G15 (Clouange) et 3 G18 (ASPP, St Avold et AS SRD). Pour chaque jeune il lui faudrait un contact, tout au moins le contact du responsable pour chaque club pour envoyer les informations sur les compétitions qu'il recevra. Il aimerait savoir s'ils ont l'intention de jouer dans les animations d'autres régions car il ne pense pas que l'on puisse en faire dans la région mais il peut se rapprocher des régions limitrophes.
- Sport Adapté : **Christophe GALMICHE** - Adrien STAUFFER
  - Arbitrage - Discipline : **Jean-Marc ROUFET** – Laurent ZUGMEYER – Michel SANTERRE – Lionel TUCCONI - Jean Yves GERARDIN (rapporteur).
    - ▶ Cette saison la commission de discipline a été saisie 3 fois, dont voici un résumé :
      - ✓ Paiement en retard des licences de l'équipe Victor BARBOSA (suspension 2 mois)
      - ✓ Participation de François PINA à un concours à Boulogny sans licence FFSB (suspension de 2 mois + 4 mois avec sursis)
      - ✓ Propos, menaces et actes déplacés lors à un concours à Clouange de Davy BOULANGER (5 ans fermes de suspension)
    - ▶ Arbitrage :
      - ✓ 5 nouveaux arbitres cette saison dans la région
      - ✓ Une nouvelle session de recyclage sera organisée à Nancy
  - Administrative : **Thierry GRELIER**
    - ▶ Pour la convocation de la prochaine AG nous essayerons de vous envoyer un questionnaire web directement afin d'avoir plus de réponses et surtout plus pertinentes.

## Trésorier

De janvier 2022 à Aout 2022 : le bilan est négatif de - **1 855€** (6 366,70 de dépense et 3 511 de recette). Voir Bilan de trésorerie 2022 en pièce jointe.

Nous attendons le versement de 2000€ de subventions (versées en septembre 2023) + 6 800€ de la région Grand-Est sur 4 ans (soit 1 700€ par an)

La Trésorerie actuelle sur notre compte est d'environ + **5 400 €**.

Le Commissaire aux comptes (Raymond FABINI) a donné ce matin lors du comité directeur son quitus au Trésorier sur son bilan annuel et le félicite de sa rigueur dans sa présentation claire et précise tout au long de l'année.

- ▶ Le bilan de la trésorerie pour l'année 2021-2022 est validé à l'unanimité par l'Assemblée Générale de ce jour.

Le budget prévisionnel sur la saison prochaine 2022/2023 est de : 9 665€ de charges 9 665, de produits.

Pour l'année 2022/2023, pas de changement sur les subventions qui seront versées par la LBR aux CBD dont leurs joueurs sont qualifiés au CDF :

- En Simple : 120€ par joueur qualifié
- En Double : 140€ par équipe qualifiée
- En Triple : 200€ par équipe qualifiée
- En Quadrette : 250€ par équipe qualifiée

Charge aux CBD de compléter (ou non) et de donner cette subvention à leurs joueurs.

## Rapport Bouly :

Jean Yves GERARDIN présente les effectifs de la saison à venir, **509 licenciés** à ce jour (contre 526 en 2022). En pièces jointes, le bilan des éditions des licences et un graphe sur l'évolution de 2010 à 2023.

Pour tout renouvellement de licence individuelle hors délai (sauf pour les nouveaux licenciés), la personne devra envoyer une enveloppe timbrée pour recevoir sa licence.

Rappel aux organisateurs de concours : envoi des résultats dans la semaine suivante.

Enfin ne pas oublier de lui envoyer des photos pour publication sur le site web de la ligue.

## Secrétariat :

### Rapport Sportif :

Le site de la LBR présente les différents champions à nos compétitions régionales et autres manifestations organisées la saison dernière. Félicitations aux différents qualifiés au CDF qui ont bien défendu notre région lors de ces compétitions, à noter le bon parcours en championnat des AS de l'ASPTT Nancy qui a été jusqu'en 16<sup>ème</sup> de Finale à Meaux.

### Rappel du nombre de qualifiés aux différents qualificatifs régionaux :

Comme lors de la saison passée le nombre de qualifiés par CBD/Entente sportive aux qualificatifs régionaux reste inchangés :

CBD/Entente Sportive	51	54	57	67/68/88	TOTAL
Nb de qualifiés	2	2	2	2	8
Nb de qualifiés (AS 3 et 4)	Non participation	1 ou 2	Non participation	1 ou 2	2 ou 4

Charge à la LBRGE de bien faire remonter au niveau national le nombre de participants dès les épreuves secteurs et départementales de préqualification.

### **Calendrier et organisation des manifestations 2021/2022 :**

#### Concernant l'organisation et le nombre de qualifiés au championnat régional des AS 3 et 4 :

Dans la suite des précédentes années, il a été confirmé au Comité Directeur, que si aucun club ne participe dans le CBD devant organisé ce championnat régional celui-ci serait organisé dans le CBD qui suit au niveau du tableau de rotation de cette organisation et qui a des clubs participants.

Actuellement seul 2 CBD sur les 4 participent à ce championnat, le CBD54 et le 67/68/88. Cela permet soit d'avoir une finale régionale à 1 ou 2 qualifiés chacun ? Ce point sera à débattre entre les participants pour établir ce qui est le plus simple en termes d'organisation.

La date de cette finale régionale a été définie au **Dimanche 25 Juin dans le 67/68/88 (lieu à définir)** car à Nancy l'année dernière.

Comme l'année dernière et malgré notre courrier de réclamation à la Fédération, après la finale régionale des AS 3/4 la FFSB impose à notre ligue et celle de Franche Comté de faire un cadrage pour retomber à 32. Lieu et date à confirmer ultérieurement.

#### Calendrier et organisations des manifestations 2022/2023 :

Le Comité Directeur a validé la répartition et les lieux d'organisations des manifestations :

Saison sportive	Trophée de France / Double Mixte	AS 3/4 Finale Régionale	SIMPLE M3/M4	DOUBLE M3/M4	VETERANS QUADRETTES	QUADRETTES
2023	LE THILLOT	Lieu à définir (88-67-68)	SAINT DIZIER	THONVILLE	JARNY	VILETTE/AUBE (51-52-10) BLAINVILLE (54) BENING (57) COLMAR (67-68-88)
	14-mai	25-juin	21-mai	11-juin	8-juin	17 ou 18 Juin (selon CBD)
	2 qualifiés	1 qualifié	1 qualifié / catégorie	1 qualifié / catégorie	1 qualifié	1 qualifié / CBD ou ES
CDF	MEAUX (77) 2 et 3 Septembre	GUILHERAND (07) 9 et 10 Septembre	OUSSIAT (01) 26 et 27 Août	MACON (71) 8 et 9 Juillet	GUILHERAND (07) 9 et 10 Septembre	LE PUY EN VELAY (43) 21, 22 et 23 Juillet

A noter qu'à partir de la saison 2023-2024, probablement plus que 2 qualifiés au niveau régional pour le championnat de France Quadrette et avec le championnat M3 cela risque de faire moins de qualifier au niveau CDF au niveau régional (A suivre).

## Questions diverses :

Plusieurs réponses aux questions posées durant la réunion ont été répondues directement dans les chapitres précédents.

Le tour de table a permis à certains qui ne s'étaient pas exprimés de donner quelques informations complémentaires :

- Lionel TUCCONI, revient sur la mise à disposition du boulodrome de pétanque mais dont la longueur risque d'être trop courte pour organiser des compétitions officielles. Cela permet aux joueurs de Jarny de pouvoir s'entraîner à couvert en hiver.
- Jean-Pierre RAMPAZZO demande si une revalorisation des indemnités pour les qualifications aux championnats de France est prévue à cause de l'inflation constatée ? Cela n'est pas prévu au niveau régional, à voir au niveau des CBD s'ils prévoient une augmentation de leurs participations, nous verrons l'année prochaine en fonction du budget à prévoir et de la trésorerie disponible.
- Propositions du CBD54 :
  - o Possibilité de tester l'organisation de concours (hors vétérans) en semaine
  - o Annulations de concours : possibilité de reprise de la date par un autre club
  - o Fourniture du cahier des charges pour l'organisation d'un championnat de France (simple et double encore disponible pour 2024).

Concernant la prochaine Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est, elle sera organisée le **2 Décembre 2023**.

## Fin de l'Assemblée Générale

La séance est levée à 17H00



Le Secrétaire Régional  
Thierry GRELIER



Le Trésorier Régional  
Adrien STAUFFER



Le Président Régional  
Antoine VELASCO